

# LE BRIOLLAYTAIN

#4

DÉCEMBRE 2021

BONNE  
ANNÉE 2022

**DOSSIER :**  
**RISQUE**  
**INONDATION**

P.6

Les risques majeurs, les mesures, ...

**DOSSIER :**  
**FINANCES**  
**LOCALES**

P.8

Dépenses, recettes, ...

**AGENDA**

P.20

De janvier à mars

# ÉDITO



Chères Briollaytaines,

Chers Briollaytains,

Les fêtes de Noël et du Nouvel An rythment traditionnellement nos vies et sont synonymes de convivialité, de joie, de bonheur et de retrouvailles avec nos proches.

Le bonheur et la bienveillance qui imprègnent cette période sont nécessaires, surtout dans le contexte incertain que nous vivons.

Car malheureusement, la pandémie de covid-19 bouleverse nos vies depuis bientôt deux ans. A ce titre, l'état d'urgence sanitaire qui été prorogé jusqu'à fin juillet 2022 par le gouvernement, nous oblige à nous adapter constamment au gré des contraintes sanitaires.

Je souhaite remercier ici les Briollaytaines et les Briollaytains qui, dans leur grande majorité, respectent les préconisations dans un esprit citoyen.

**Continuez à prendre soin de vous, de vos proches, car préserver la santé est indispensable.**

Avant de conclure, je vous invite à découvrir ce numéro de notre bulletin municipal et à réserver votre meilleur accueil aux annonceurs qui nous accompagnent dans son financement.

L'équipe municipale, élus et agents, se joignent à moi pour vous souhaiter, à toutes et tous, d'excellentes fêtes de fin d'année et espèrent avoir le plaisir de vous retrouver à l'occasion de la cérémonie des vœux qui se déroulera le mercredi 12 janvier 2022.

Arnaud Hie,  
Maire de Briollay

Rendez-vous  
sur notre site internet

[WWW.BRIOLLAY.FR](http://WWW.BRIOLLAY.FR)

Suivez-nous sur Facebook

 /BRIOLLAY

## LA MAIRIE

### Horaires d'ouverture

Lundi de 8h30 à 12h30.  
Mardi, mercredi et jeudi  
de 14h00 à 17h00.  
Vendredi de 10h00 à 12h30  
et de 14h00 à 17h00.

### Le service urbanisme

est ouvert le lundi matin,  
les mardi, mercredi et jeudi  
après-midi.

**Le maire** assure  
une permanence  
en mairie le jeudi et reçoit  
sur rendez-vous du lundi  
au samedi.

**Les adjoints** reçoivent  
uniquement sur rendez-  
vous du lundi au samedi.

Place O'Kelly  
49125 Briollay

Téléphone : 02 41 42 50 28  
Télécopie : 02 41 37 92 89

Courriel : [mairie@briollay.fr](mailto:mairie@briollay.fr)

## LE BRIOLLAYTAIN

Directeur de la publication :  
M. le maire

Coordination : Sylvie  
Foucher, Fabienne Poirier

Mise en page : Nasply

Photos : droits réservés  
Distribué par les conseillers  
municipaux et des bénévoles

Imprimerie :  
Connivence - Angers



# SOMMAIRE

2

## ÉDITO

4

## LE CONSEIL MUNICIPAL

Les échos du conseil  
État civil

5

## INFOS MUNICIPALES

Listes électorales  
Lutte contre le frelon asiatique  
Adoptons les bons gestes

6

## DOSSIER

**Risque inondation :**  
En parler pour mieux prévenir

8

## DOSSIER

**Finances locales :**  
Évolution et chiffres-clés

10

## SOCIAL / ENFANCE / JEUNESSE

Repas des aînés  
Mutuelle communale  
Restauration scolaire

12

## PARTICIPATION CITOYENNE

Budget participatif  
Journée citoyenne  
Rencontres citoyennes

14

## VIE ASSOCIATIVE

16

## CADRE DE VIE / TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Agir face à l'enjeu de la transition  
écologique

20

## AGENDA

Les rendez-vous de janvier  
à mars 2021

# LE CONSEIL MUNICIPAL

## LES ÉCHOS DU CONSEIL

Quelques-unes des décisions prises par le conseil municipal lors des réunions des 14 octobre et 4 novembre.

- Dans le cadre du Programme **Alimen'Terre 2021-2022**, une convention de partenariat a été établie avec Unis-Cité afin de sensibiliser les enfants Briollaytains et la sphère éducative à l'alimentation responsable. Plusieurs thématiques seront traduites en actions : la réduction du gaspillage alimentaire au restaurant scolaire, l'accompagnement de la transition alimentaire, la sensibilisation au tri à la source des biodéchets et l'accompagnement et la sensibilisation à la réduction de l'utilisation du plastique. La participation financière de la commune s'élève à 1 000 €.
- A la faveur d'un **avenant au Projet Éducatif Territorial et à la Convention Territoriale Globale 2021** avec la Caisse d'Allocations Familiales de Maine-et-Loire, les dispositifs permettant notamment l'attribution d'aides bonifiées de la Caisse d'Allocations Familiales de Maine-et-Loire sont prolongés pour l'année scolaire 2021/2022. En parallèle, une analyse des besoins sociaux et des besoins éducatifs est menée sur notre territoire.
- **Mise à jour du tableau de classement de voirie communale** : l'ensemble des voies communales ouvertes à la circulation publique représente actuellement 24 859 mètres linéaires. L'emplacement réservé BRI 10 est intégré dans le domaine public communal des nouvelles voies et inscrit au tableau de classement des voies communales.
- Suite au lancement d'une enquête publique dans le cadre du **projet d'agrandissement du supermarché « SITIS »** et à l'avis favorable émis sur ce dossier par le commissaire enquêteur, la rue Paul Cézanne et un espace vert attenant issu du domaine public seront partiellement déclassés.
- Un **mandat spécial est accordé au maire** pour sa participation au congrès des Maires de France. La prise en charge de ses frais de déplacement et d'hébergement lui seront ainsi remboursés sur la base des barèmes forfaitaires prévus par les textes et sur présentation des justificatifs.
- Signature d'une convention avec Angers Loire Métropole et Apivet pour **l'installation de conteneurs de collecte de vêtements** en cohérence avec le nombre d'habitants sur l'ensemble du territoire.
- **Modification de la composition du conseil municipal** : suite à la démission de Monsieur Lionel Moal de son poste de conseiller municipal, Wilfried Nay est nommé pour lui succéder ; il intègre la commission participation citoyenne, attractivité et rayonnement, vie associative.

- Consultez les comptes rendus du conseil municipal sur [www.briollay.fr](http://www.briollay.fr)
- Suivez le conseil en direct sur la page Facebook de la mairie : [facebook.com/briollay](https://facebook.com/briollay)
- Prochaines séances : **13 janvier, 24 février, 17 mars à 19h30**

## ÉTAT CIVIL

### Naissances

- > Alix Gouriou
- > William Pairel
- > Maël Lambert
- > Nils Lesueur
- > Alba Beillouet
- > Mathis Morille
- > Martin Chevalier
- > Eléanore Thiébault
- > Thomas Darrondeau
- > Agathe Sellin
- > Léna Lebreton/Poilbout
- > Nino Becchio

### Mariages

- > Fanny Chauvigné et Pascal Meynet
- > Emilie Bourdon et Benoît Chamaille

### Pacs

- > Lucie Tiberghien et Joseph Benoist
- > Margot Bodier et Albert Normand
- > Anaëlle Lelièvre et David Solanilla

### Décès

- > Pierre Chupin
- > Yves Glémarec
- > Norbert Renault
- > Marguerite Tudoux
- > Marie-France Dubillot
- > Odette Chesne
- > Odette Couilleau
- > Colette Nicolas

[etatcivil@briollay.fr](mailto:etatcivil@briollay.fr)



# INFOS MUNICIPALES

## LISTES ÉLECTORALES : N'ATTENDEZ PAS LE DERNIER MOMENT !

Vous n'êtes pas encore inscrit.e sur les listes électorales pour les prochaines élections présidentielles et législatives de 2022 ?

Cette démarche est nécessaire pour faire valoir votre droit de vote :

- en ligne, grâce au téléservice disponible sur [Service-Public.fr](https://www.service-public.fr) sur présentation d'un justificatif d'identité et d'un justificatif de domicile numérisés.
- en mairie, sur présentation d'un justificatif de domicile, d'un justificatif d'identité et du Cerfa n°12669\*02 de demande d'inscription.
- par courrier adressé à votre mairie, en joignant un justificatif de domicile, un justificatif d'identité et le Cerfa n° 12669\*02 de demande d'inscription.

Vous devez effectuer cette démarche si vous venez d'arriver sur notre commune

**Attention : Les inscriptions sont possibles dès à présent et jusqu'au 4 mars 2022 pour l'élection présidentielle et jusqu'au 6 mai 2022 pour les élections législatives.**

Vous avez changé d'adresse sur la commune : présentez ou envoyez un justificatif de domicile de votre nouvelle adresse.

Vous pouvez également vérifier que vous êtes bien inscrit.e sur [Service-Public.fr](https://www.service-public.fr)

## LUTTE CONTRE LE FRELON ASIATIQUE



### Bonne mobilisation en cette année 2021

#### Le constat :

La présence du frelon asiatique a été moindre cette année, sous l'effet conjugué des conditions climatiques, et surtout de la mobilisation des Briollaytains avec le piégeage des reines en fin d'hiver.

La découverte de nouveaux nids en été et en automne est en baisse significative. En novembre : quelques nids ont été repérés à la chute des feuilles. Ils ont été aussitôt détruits afin de limiter la dissémination des jeunes reines, fondatrices pour l'année suivante.

Ces résultats sont encourageants, d'autant plus qu'il y a une réelle prise de conscience de la population (près de soixante-dix personnes se sont manifestées pour la récupération de pièges lors de la réunion de mars, en mairie)

#### Recommandations pour 2022 et organisation de la lutte :

Comme pour les années précédentes, nous vous conseillons au cours de cette période hivernale et début de printemps.

- Le repérage et destruction des nids primaires (localisation dans les abris, sous -pente, tas de bois...)
- Le piégeage des reines à partir de la mi-février et jusqu'à fin avril ou courant mai, selon précocité ou non du printemps.

Afin de lancer et organiser la campagne de piégeages, une réunion d'information et de remise de pièges sera organisée en mairie, le **vendredi 4 mars** en fin d'après-midi.

**Vos interlocuteurs, référents frelons asiatiques : Jacky Poulard et Fernand Pineau (tél 06 74 62 13 13 – [fernand.pineau@wanadoo.fr](mailto:fernand.pineau@wanadoo.fr)).**

## ADOPTONS LES BONS GESTES

### Changement des jours de collecte à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022

Bac Vert ou Marron (OM) : ramassage tous les mardis semaines paires de 5h à 20h.

Bac Jaune (tri) : ramassage tous les mardis semaines impaires de 5h à 20h.

Respectez les horaires de sortie des poubelles : la veille après 19h, pour diverses raisons le camion peut passer plus tôt que prévu.

Pensez à rentrer les bacs roulants après chaque vidage pour libérer l'espace sur le trottoir.

Apportez les cartons volumineux en déchèterie ou découpez les avant de les mettre dans le bac de tri ; en se dépliant les cartons se coincent dans le bac et empêchent un vidage correct.

Déposez les papiers et les emballages en vrac dans le bac de tri sans les imbriquer, cela facilite la séparation au centre de tri.

## À SAVOIR

### L'évolution de la TEOM en 2021 à Briollay

Le service public de gestion des déchets, comprenant la collecte et le traitement des ordures ménagères et du tri, ainsi que l'accès aux déchèteries, est financé par une taxe spécifique auprès des habitants d'Angers Loire Métropole : la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM).

Celle-ci est calculée sur la base d'un zonage des communes, prévu par le code général des impôts, et déterminée par le niveau de service apporté aux habitants.

La commune de Briollay appartient à la zone 3 définie par Angers Loire Métropole.

Avec l'évolution du service de ramassage, le taux de TEOM a diminué de 10% à Briollay, pour s'établir à 10,99% en 2021.

## DOSSIER

PRÉVENTION DU  
RISQUE INONDATION

## LES RISQUES MAJEURS

## ANTICIPER ET RÉAGIR

La commune de Briollay peut être confrontée à des risques majeurs mettant en danger la population. Il s'agit principalement de risques d'inondations, de tempêtes, de mouvements de terrain (retrait et gonflement des argiles), de canicules ou de risques sanitaires et technologiques (transport de matières dangereuses).

Toutes les informations liées à ces risques majeurs, aux mesures préventives et aux consignes de sécurité sont regroupées dans le DICRIM.

## QU'EST-CE QUE LE DICRIM ?

DOCUMENT D'INFORMATION  
COMMUNAL SUR LES RISQUES  
MAJEURS

Ce document a été spécialement conçu :

- Pour vous informer et vous sensibiliser aux risques potentiels de notre territoire.
- Pour vous proposer des dispositions et comportements à adopter en cas de danger.

Ce document est en cours de mise à jour et sera disponible pour tous les Briollaytains courant 2022.

## LES MESURES PRÉVENTIVES

La surveillance et la prévision sont assurées par la préfecture et le Service de prévision des crues (SPC).

Si la commune est concernée, le Plan local d'urbanisme (PLU) prend en compte les dispositions définies par le Plan de prévention des risques d'inondation (PPRI).

Ces mesures conditionnent l'urbanisation dans les zones inondables (interdiction de construction et/ou prescriptions selon la localisation des parcelles). Il est demandé aux particuliers en zone inondable de réaliser les travaux de réduction de la vulnérabilité du bâtiment imposés par les PPRI. Ces travaux font l'objet de subventions.

L'information des acquéreurs et locataires (IAL) fait l'état des risques auxquels l'habitation est exposée.

Retrouvez également des informations sur [smbvar.fr](http://smbvar.fr) et pour initier vos enfants, découvrez à partir d'un jeu/quizz, tout ce qu'il faut savoir sur les inondations au côté de **Rosalie la libellule à la rubrique ressource.**

## INONDATIONS

## EN PARLER POUR MIEUX PRÉVENIR

Briollay se situe dans le secteur hydrographique des Basses Vallées Angevines en zone de confluence de la Sarthe et du Loir.

La zone forme un vaste bassin de stockage des eaux de crues favorisé par un verrou rocheux à l'entrée d'Angers.

Les crues de la région sont dites « de plaines » caractérisées par une faible pente, une large plaine d'expansion des crues et une montée des eaux relativement lente laissant un délai d'anticipation suffisant pour éviter tout incident mortel.

MESURES DE RÉDUCTION  
DE VULNÉRABILITÉ

Un nouveau dispositif d'aide aux travaux pour les habitations situées en zone inondable se mettra en place au 2<sup>ème</sup> semestre 2022. Tout ce qui concerne ce dispositif sera communiqué dans un prochain Briollaytain.



agence immobilière

de vrais conseils



**Michel Boivin**  
06 86 58 48 49

CCial des Varennes - 49125 BRIOLLAY  
Tél. 02 41 48 66 95 - Fax 02 41 48 63 79  
e.mail : [abbm-immo@orange.fr](mailto:abbm-immo@orange.fr)  
[www.abbm-immo.com](http://www.abbm-immo.com)



Une famille à l'écoute des familles depuis 1986.

Disponibles  
24h/24 - 7j/7  
02 41 34 70 72

- Corzé  
02 41 24 46 77
- Tiercé  
02 41 34 70 72
- Châteaufort sur Sarthe  
02 41 33 90 90
- St Sylvain d'Anjou  
(Verrières en Anjou)  
02 41 05 89 27
- Segré en Anjou Bleu  
(Noyant La Gravoyère)  
02 41 61 51 56

Organisation complète  
des obsèques, contrats  
et prévoyance

Marbrerie funéraire et  
travaux de cimetière

Choix constant d'une centaine  
de monuments à partir de 990€ TTC posé

Pose sous 15 jours ouvrés  
(sur monuments en stock)

[www.pompes-funebres-beaumont.fr](http://www.pompes-funebres-beaumont.fr)

## LES DERNIÈRES CRUES MAJEURES

Le territoire communal est exposé à trois types d'inondation :

- Par l'amont : avec les écoulements de la Sarthe et du Loir.
- Par l'aval : suite aux débordements influencés par une crue de la Maine due à une accumulation des eaux ou à une crue de la Loire.
- Par la conjonction des deux phénomènes : crue majeure.



Échelle de crue  
située rue de la plage



Le pont de Soulaire-et-Bourg  
en février 2021

## LES CRUES LES PLUS IMPORTANTES DEPUIS 1856

- 1856 : Grande inondation de la Maine avec la rupture de la digue de la Loire en juin à la Chapelle-sur-Loire (37)
- 1910 : Crue majeure de la Loire (centennale)
- 1995 : Plus hautes eaux connues, supérieures à celles de 1910 : 7,20m à l'échelle de crue de Briollay (6,66 au pont de Verdun)
- 1999 – 2000 : Crue de niveau décennale

### T. BOVIN SPÉCIALISTE RÉNOVATION

MAÇONNERIE  
CARRELAGE DALLAGE  
PLAQUES DE PLÂTRE



06 21 16 41 31  
THIERRYBOVIN.4@GMAIL.COM

Ambiances d'Eau vous propose une gamme de SPA aux pouvoirs massants et au design épuré.

En intérieur ou en extérieur Ambiances d'Eau saura vous aménager un lieu de bien-être moderne et intimiste.

Nous vous accompagnons dans votre projet clé en main : du choix de votre SPA jusqu'à son installation.

Venez essayer votre futur SPA dans notre centre d'essai.  
(sur rendez-vous uniquement)



Instagram : @ambiances\_deau  
Facebook: @ambiancesdeau  
Sur rendez-vous au:  
06 75 29 85 69 OU 02 41 23 84 35  
contact@ambiances-deau.com  
18 C Rue du Bon Conseil  
49125 BRIOLLAY



Parce que votre bien-être et votre relaxation est l'essence d'Ambiances d'Eau, nous réalisons l'ensemble de votre projet en coopérant avec nos partenaires, et en vous guidant sur son ensemble.

Nous vous proposons également des salles de bain balnéo pour un bien-être clé en main.

Nous adapterons votre projet personnel, harmonieusement à votre habitation et dans le respect de votre environnement.



## DOSSIER

# FINANCES LOCALES

## CHARGES ET PRODUITS RÉELS DE FONCTIONNEMENT

Les chiffres ci-dessous sont issus d'une étude rétrospective réalisée par la DGFIP (Direction Générale des Finances Publiques) à la demande de la municipalité. Une étude prospective suivra dans le courant de l'année 2022.

Les charges réelles de fonctionnement correspondent aux charges de fonctionnement minorées des charges calculées (dotation aux amortissements et prévisions) et des opérations liées aux cessions.

Les charges réelles de fonctionnement s'établissent à 1 844 000 € en 2020. Elles se décomposent en quatre rubriques :

- Les charges de personnel.
- Les subventions, participations et contingents.
- Les autres charges de fonctionnement réelles.
- Les charges financières.

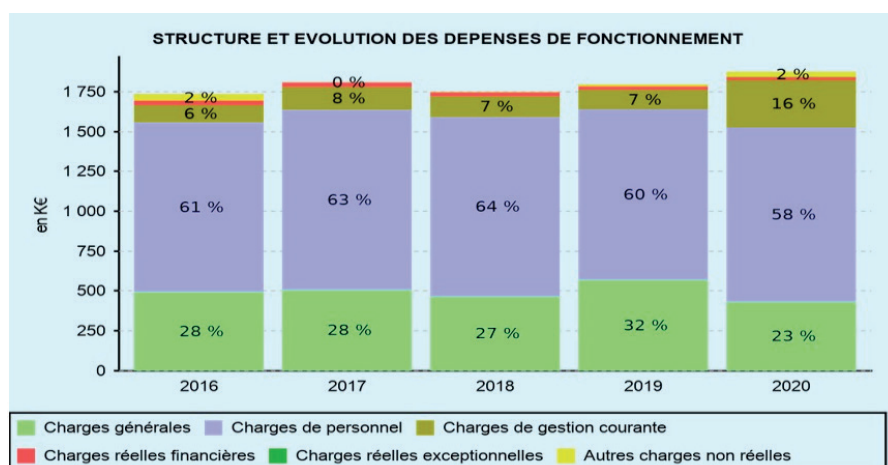
Les charges réelles de fonctionnement correspondent à 613 €/habitant, avec une part de 364 €/habitant consacrée aux charges de personnel.

Cela correspond à un choix de la collectivité de recourir à la régie, avec la réalisation de nombreuses missions par des agents municipaux.

La collectivité reste cependant vigilante quant à la maîtrise de ce poste budgétaire.

En €	Évolution des produits et charges réels		
	2018	2019	2020
<b>Produits réels de fonctionnement</b>	<b>2 225 550</b>	<b>2 323 535</b>	<b>2 271 692</b>
Ressources fiscales	1 229 870	1 273 427	1 355 120
Dotations et participations	634 928	614 225	601 139
Autres produits	360 752	435 883	315 433
<b>Charges réelles de fonctionnement</b>	<b>1 747 113</b>	<b>1 784 493</b>	<b>1 843 799</b>
Charges de personnel	1 127 259	1 070 966	1 094 994
Subventions, participations et contingents	63 676	50 471	229 097
Charges financières	26 025	22 296	18 886
Autres charges	530 153	640 759	500 822

## LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



**EIRL Jérôme DELARUE**  
**Electricité – Menuiserie**  
**Petits travaux**

4 place O'Kelly – Briollay  
**06.22.83.46.60**  
[www.jeromedelarue.fr](http://www.jeromedelarue.fr)

M. & MME PALUSSIÈRE  
 18 RUE DE LA MAIRIE - 49125 BRIOLLAY  
 02 41 42 50 53



**DESTINATION PERMIS**

**02 41 486 419**

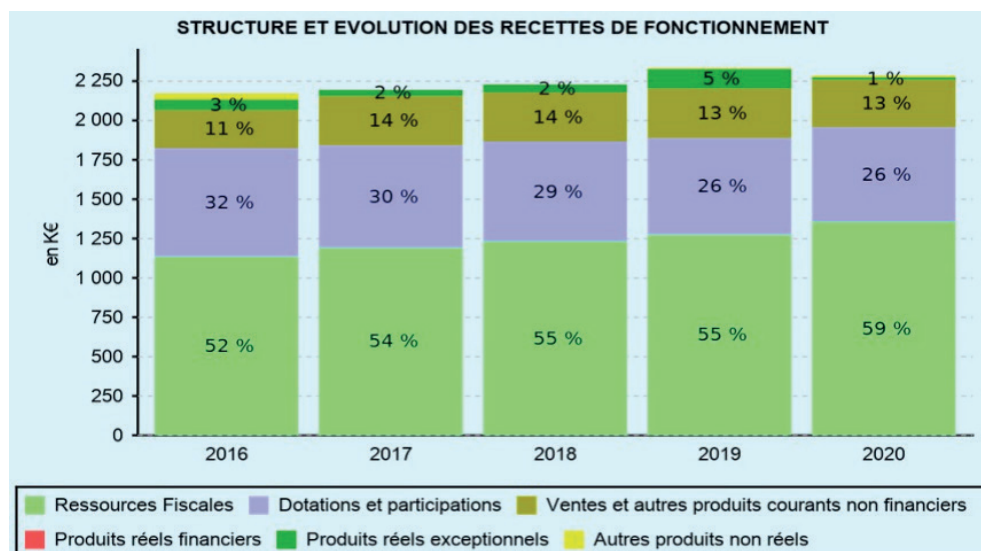
destinationpermis@gmx.fr  
 5, rue Henri Matisse - 49125 BRIOLLAY  
[www.destinationpermis.fr](http://www.destinationpermis.fr)



## LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Elles sont composées des postes suivants :

- les ressources fiscales.
- la dotation globale de fonctionnement et les autres dotations.
- les autres produits réels de fonctionnement.



## LES RESSOURCES FISCALES

Elles représentent 59,6 % des produits réels de fonctionnement.

Elles ont augmenté de 6,4 % en 2020 et s'établissent à 1 355 120€.

Sur la période 2018-2020, alors que les taux communaux n'ont pas augmenté, les ressources fiscales enregistrent une progression de 10,2 %, essentiellement due à la hausse des bases servant au calcul des impôts locaux.

En €	Évolution des ressources fiscales					Évolution	
	2016	2017	2018	2019	2020	2019/2020	2016/2020
Ressources fiscales	1 133 881	1 190 713	1 229 870	1 273 427	1 355 120	6,4 %	19,5 %
Impôts locaux dont FNGIR (hors FPIC)	1 108 538	1 137 898	1 159 965	1 204 881	1 252 552	4,0 %	13,0 %
Fiscalité reversée	-7 952	-21 211	-24 694	-24 116	-6 035	75,0 %	24,1 %
dont reversement de fiscalité des groupements	-89 131	-85 553	-88 749	-91 193	-77 029	15,5 %	13,6 %
Autres impôts et taxes	33 295	74 026	94 599	92 662	108 603	17,2 %	226,2 %

## RECETTES DE FONCTIONNEMENT - REPÈRES

2020 En €/hab	Commune	Montant en € par hab pour la strate de référence		
		Département	Région	National
Ressources Fiscales	451	455	504	574
Dotations et participations	200	239	258	211
Ventes et autres produits courants non financiers	100	97	87	92
Produits réels financiers	0	0	0	0
Produits réels exceptionnels	5	6	7	10

Strate de référence :

Population : 3006

Régime fiscal : FPU : Communes de 2 000 à 3 500 habitants

# VIE SOCIALE, ENFANCE, JEUNESSE

## REPAS DES AÎNÉS

Dimanche 03 octobre, les aînés Briollaytains ont pu enfin se retrouver dans des conditions normales pour le repas qui leur est traditionnellement offert chaque année par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).

70 personnes se sont inscrites, ce qui est un peu moins que les précédentes éditions.

Nos aînés ont ainsi pu goûter sans retenue le plaisir de se retrouver, de partager le repas concocté par l'Estaminet et de danser sous les airs d'accordéon de l'animateur M. Ouvrard.

Nos doyens Mme Ruelle, Mme Tailly, M. Erard et M. Boutin ont été mis à l'honneur.

Le repas que le CCAS organise fait partie de ces instants privilégiés d'amitié et de partage envers nos aînés.

Rendez-vous est donné à tous pour l'année prochaine.



## MUTUELLE COMMUNALE

En 2019, le Centre Communal d'Action Sociale a signé une convention de partenariat avec l'association ACTIOM offrant ainsi à tous les habitants de la commune un accès au dispositif *Ma commune, ma santé*.

Ce dispositif s'adresse aux jeunes sans emploi, séniors, agriculteurs, professions libérales, commerçants, chômeurs, intérimaires, salariés sans mutuelle obligatoire...

L'objectif prioritaire du dispositif "*Ma commune, ma santé*", porté par l'association ACTIOM est :

- de pallier aux inégalités sociales de santé des personnes qui font l'économie d'une mutuelle.
- de permettre de revenir à une couverture de soins minimale en bénéficiant de coût réduit.
- de proposer des solutions pour obtenir une amélioration du pouvoir d'achat à prestations équivalentes.

Pour cela, l'Association ACTIOM a souscrit auprès d'organismes assureurs des contrats collectifs et mutualisés à adhésion facultative.

Si vous êtes intéressé.e.s, n'hésitez pas à prendre contact avec la mairie.

**Mme TROCME SYLVIE**  
MAGNETISEUSE/GUERISSEUSE/  
MEDIUM

Sur rendez-vous  
AU  
06.11.07.02.87.  
sylvie.trocme@hotmail.fr  
11 RUE MAURICE UTRILLO  
49125 BRIOLLAY  
SIRET 510 775 125



 Véhicule adapté aux personnes à mobilité réduite

☎ 02 41 34 58 39

☎ 06 15 33 25 02

taxi.gerfault@gmail.com

Communes de stationnement :  
BOUCHEMAINE  
ST-JEAN DE LINIERES  
BEAUCOUZE / SAVENNIÈRES  
BRIOLLAY

## RESTAURATION SCOLAIRE

Depuis la mise en place du self en 2013, la collectivité a, au travers d'un appel d'offres, fait le choix d'un service extérieur avec l'EPARC, devenu depuis *Papillotes et Compagnie*.

En novembre 2018, la loi EGALIM a été promulguée. Elle prévoit plusieurs mesures pour améliorer la qualité des repas servis par la restauration scolaire et notamment d'atteindre l'objectif d'un taux d'approvisionnement de 50 % en produits durables et de qualité, dont 20% de produits issus de l'agriculture biologique et ce dès le 1<sup>er</sup> janvier 2022.

*Papillote et Compagnie* propose aujourd'hui 3 gammes de qualité de prestation :

- Gamme Egalim : 22% de bio, 60% origine France, 50% origine locale, 20 % légumes frais, 100% fruits frais , dessert maison 3 par mois, poisson frais 20%
- Gamme Egalim améliorée : 25% bio, 75% origine France, 50% origine locale, 20% légumes frais, 100% fruits frais , dessert maison 3 par mois, poisson frais 25%
- Gamme Egalim supérieure : 25% bio, 100% origine France, 50% origine locale, 50% légumes frais, 100% fruits frais, dessert maison 4 par mois, poisson frais en priorité du frais.

En septembre 2021 la commune a fait le choix de la Gamme Egalim. Soucieuse de la qualité des repas servis aux enfants, la collectivité a l'objectif de passer à la Gamme Egalim Supérieure avant la fin du mandat.

Cela va entraîner une augmentation du coût du repas facturé à la commune par *Papillote et Compagnie*.

La commission sociale travaille à un nouveau tarif pour la rentrée scolaire 2022/2023. Le tarif payé par les familles pourrait être modulé en fonction des quotients familiaux.



**AUTOSECURITÉ**  
CONTRÔLE TECHNIQUE

**TIERCE**

**02.41.42.15.00**

**CHATEAUNEUF/  
SARTHE**

**02.41.33.95.00**

Accès tous véhicules

AXA

prise de rendez-vous par internet sur le site [www.autosecurite.com](http://www.autosecurite.com)

**[www.autosecurite.com](http://www.autosecurite.com)**



**GARAGE EXPERT**  
**BRIOLLAY AUTOMOBILE**

Réparation toutes marques - Vente de véhicules

Ludovic CHERRÉ, Gérant

Chemin du Pâtis, route de Tiercé - 49125 Briollay

Tél : 02 41 42 56 08

E-mail : [briollayautomobile@gmail.com](mailto:briollayautomobile@gmail.com)

**[www.ad.fr](http://www.ad.fr)**

AD, 1<sup>ER</sup> RÉSEAU D'ENTRETIEN & RÉPARATION AUTO MULTIMARQUE

Ouvert tous les jours

Tél. : 02.41.42.58.37

LE RELAIS DU FRAIS



Rayon Bio - Dépôt de Gaz – Livraison à Domicile

Poulets Rôti (fermier) tous les week-ends

Couscous à emporter tous les vendredis soirs

sur commande

Mr RMANE – ZAC des Varennes - 49125 BRIOLLAY



# PARTICIPATION CITOYENNE

## BUDGET PARTICIPATIF



### POINT D'ÉTAPE

27 propositions ont été déposées : 23 par des particuliers et 4 par des associations.

Le comité budget participatif s'est réuni le 21 octobre pour instruire et sélectionner les projets en corrélation avec les critères.

La prochaine étape consiste à rencontrer les porteurs de projets pour affiner la proposition et vérifier leur faisabilité. En parallèle, les projets seront étudiés pour leur partie financière, devis et aides financières éventuelles.

Suite au délai supplémentaire d'un mois pour le dépôt des projets et devant la tâche importante de travail, les dates de votes sont reportées au 2<sup>ème</sup> trimestre 2022.

Les propositions de projets concernent les thématiques suivantes : environnement et cadre de vie/culture et patrimoine /sport/ éducation/loisir/tourisme.

Vous pouvez découvrir les propositions sur la plateforme [jeparticipe.briollay.fr](http://jeparticipe.briollay.fr)

## JOURNÉE CITOYENNE

Lors de la 4<sup>ème</sup> édition de la journée citoyenne qui s'est déroulée le 9 octobre, 104 Briollaytaines et Briollaytains dont un tiers d'enfants et d'adolescents ont participé aux 13 chantiers proposés. Certaines réalisations restent à finaliser (boîte à livres, pose des nids sur l'hôtel à hirondelles, signalétique). Deux hôtels à insectes ont été réalisés, le troisième a été confié à l'accueil de loisirs pour la finition. La hutte pédagogique et le hutteau ont retrouvé un nouvel habit de genêt, le jardin partagé et le cimetière ont eu droit à un nettoyage d'automne. Découvrez le chemin du Val de Sarthe situé à la jonction du Haut Chemin et de la route de la Guichardière qui a été débroussaillé. Les dernières finitions ont été apportées au calvaire de la Croix de Mirande.

Côté entretien et nettoyage, un groupe est parti, armé de seaux et d'éponges pour toiletter le mobilier urbain et 108 kg de déchets et 8,6kg de verre ont été ramassés sur les trois parcours de nettoyage de l'environnement.

Après l'effort, tous ont pu partager le repas préparé par une équipe pour clore ce temps citoyen qui se veut avant tout convivial et fédérateur. La municipalité vous remercie pour votre présence et votre engagement. Rendez-vous en 2022.





## RENCONTRES CITOYENNES 2021

Les Briollaytains ont répondu présents aux rencontres citoyennes de quartiers organisées par la municipalité depuis le printemps 2021.

En 6 mois, cinq réunions de proximité ont été organisées sur les différents secteurs de la commune ou en salle en fonction des conditions météorologiques. Au total ce sont plus de 120 citoyens qui ont fait le choix de participer à ces réunions.

Sur le terrain, ces rencontres permettent d'échanger très directement sur les préoccupations locales et d'évoquer les dossiers en cours.

La synthèse ci-après, non exhaustive, reprend les thématiques le plus souvent abordées.

- La sécurité routière et l'amélioration de la voirie sont les points les plus abordés au cours des 5 réunions, et en particulier la vitesse excessive dans de nombreux secteurs, (fréquence voitures et vitesse sur la RD 52, Chemin Croix de Mirande, chemin de la Rainière...), le non-respect du stationnement (sur les trottoirs ...) ainsi que la sécurisation des cyclistes. Autant de questions auxquelles il convient d'apporter des réponses. Des aménagements sont d'ores et déjà prévus pour certains points (voir article cadre de vie). Lors des réunions, les élus ont pu donner des informations concernant les travaux de voirie en cours ainsi que les projets à venir.
- Cheminement piéton/vélo : poursuivre les aménagements pour les deux roues et les piétons est une réelle volonté des élus.
- La question des incivilités est un point sensible qui touche chacun d'entre nous. Le non-respect des règles de l'utilisation de l'espace public (déchets, masques, déjection animale, tags et informations à caractères privés sur les espaces publics). Les haies non taillées peuvent gêner le passage des piétons ou des vélos, et cacher la signalisation.
- Transition Ecologique et cadre de vie : des questions concernant la végétalisation et la gestion différenciée des espaces verts ont été abordées. Ces points nécessitent de faire de la pédagogie pour expliquer le bien-fondé de ces façons de faire et surtout l'utilité de la continuité écologique ; certains ne sont pas prêts à voir un bord de route non fauchée, ou un trottoir enherbé.
- De nombreux autres sujets ont été abordés, parfois sur des problématiques plus individuelles.

### Et maintenant que fait-on de ces éléments ?

Tous les sujets abordés ont été relevés et font l'objet d'une feuille de route. Suivant les domaines, des réponses ont pu être apportées, d'autres demandent plus de temps et nécessitent de la réflexion. Les prochaines rencontres seront aussi l'occasion de présenter ce qui a concrètement été réalisé dans chacun des quartiers.

Les dates des prochaines rencontres envisagées à partir du printemps 2022 seront annoncées dans le prochain Briollaytain.



### Une voirie accessible pour tous !

Suite à la loi du 11 février 2005 relative à l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, la commune de Briollay a entrepris la mise en accessibilité des voiries.

Le principal objectif des trottoirs est de permettre la circulation des piétons, des poussettes ou encore des fauteuils roulants. Pour cela, la norme impose une largeur de trottoir d'1,40 m minimum afin de circuler en toute sécurité.

C'est pourquoi, nous vous rappelons qu'il est impératif de ne pas stationner de véhicule sur cette largeur et qu'il est nécessaire de tailler les haies en limite de propriété afin que ces dernières ne dépassent pas sur le domaine public.

Des contrôles sont régulièrement effectués lors desquels un premier avertissement sera donné. En cas de récidive, une verbalisation forfaitaire de 135 € sera appliquée.

**TAXI TOUPIL**

**Briollay 06 14 11 31 57**

**24/24h et 7/7j**  
toutes distances

taxitoupil@sfr.fr

**Transports médicalisés. Taxi conventionné CPAM**

Taxi Toupil SARL au capital de 5000€  
3 rue Paul Cézanne 49125 Briollay  
SIRET: 534 972 617 000 11 - APE 4932Z - RCS Angers 534 972 617  
Commune de stationnement Briollay - ADS 2 - agrément 49253250

# VIE ASSOCIATIVE

Depuis septembre, la vie associative a repris petit à petit après un an et demi de pause quasi constante avec malgré tout encore des contraintes sanitaires.

La municipalité a toujours continué à accompagner logistiquement et financièrement les associations par le biais de subventions et tout particulièrement les nouvelles initiatives. Après tout ce temps vous avez pu apprécier davantage encore les événements associatifs qui ont pu voir le jour. Ainsi parmi les nouveautés une belle réussite pour

le premier trail de l'association Run and Bike, l'animation de Noël au centre commercial des Varennes concocté par l'association BrioproCap49 d'une part, et d'autre part le concert pour enfants proposé par les Arts Cocottes à la salle des nénuphars.

**La municipalité souhaite une excellente année 2022 à tous les bénévoles qui œuvrent pour la bonne marche des associations, ainsi qu'à tous les adhérents qui les font exister.**

## BFAL



Après de nombreuses années la présidente du BFAL, Christine Goguet a souhaité démissionner, ainsi que Agnès Roineau, trésorière. Nous les remercions toutes les deux pour le travail accompli, leur engagement et leur disponibilité.

Après l'assemblée générale, nous accueillons Brigitte Galais, notre nouvelle présidente et Danielle Métaireau, nouvelle trésorière, merci à elles pour leur engagement et la pérennité de l'association.

Pour rappel, le BFAL propose des activités manuelles et de loisirs pour tous (aquarelle, vannerie, cartonnage, encadrement) dont vous trouverez les détails sur le site de la mairie rubrique associations. Le coût annuel est de 25€. Pour s'inscrire, il suffit de se présenter les jours de cours (Lundi, Mercredi, Jeudi, 14 - 16h), vous serez les bienvenu(e)s.

## Artemposons

Après une pause imposée en 2020, l'association ARTEMPOsons a été ravie de pouvoir reprendre ses activités et les percussions ont enfin pu raisonner au rythme des pas des danseuses dans la salle de danse de Briollay dès le mois de juin 2021. Nous voilà donc repartis pour une nouvelle année rythmée.

Plusieurs stages de danse ont déjà eu lieu depuis la rentrée de septembre et nos percussionnistes ont encouragé et motivé les coureurs/cyclistes du Run and Bike de Briollay d'octobre dernier au son des rythmes africains.

A noter dans vos agendas les dates des stages de danse africaine à venir animés par Aline Causse et accompagnés de 4 percussionnistes : Dimanches 30 janvier, 6 mars, 4 avril, 15 mai et 12 juin 2022 de 10h à 12h à la salle de danse du complexe sportif. 20 euros le stage + 10 euros d'adhésion à l'association.

Un groupe d'une dizaine de danseuses s'est lancé dans un projet collectif qui donnera lieu à des représentations en fin d'année. A suivre...

Alors une seule bonne résolution à prendre pour cette nouvelle année : OSEZ l'Art et le Tempo pour 2022 !

**Renseignements et inscriptions :**  
[artemposons@gmail.com](mailto:artemposons@gmail.com) ou page Facebook.

**Site Internet :** [artemposons.wordpress.com](http://artemposons.wordpress.com)



## BrioPro Cap 49

BrioPro Cap 49 est l'association qui réunit les commerçants, artisans et professionnels de Briollay. La mission principale de l'association est de créer des événements pour animer le centre commercial et le village, et vous faire découvrir les savoir-faire de Briollay.



Fruits de mer  
Poissons

Tél. 02 41 42 51 24  
49125 Briollay



RESTAURANT - TRAITEUR - MARIAGES - BANQUETS

DEPUIS 2005 SUR BRIOLLAY

Cloison sèche & isolation

**Cloisiloir**

RGE QUALIBAT

AMÉNAGEMENT DE COMBLES AGENCEMENT ISOLATION EXTENSION RÉNOVATION NEUF

06 80 57 96 17 [www.cloisiloir.fr](http://www.cloisiloir.fr)



## USB Roller

L'USB Roller existe depuis 2002 et il attire un bon nombre de passionnés des 4 petites roues de Briollay et des alentours.

Jean Baptiste Doisneau, son dynamique président depuis 2009, n'est jamais à court d'idées quand il s'agit du roller. Il est donc à l'initiative d'actions qui permettent au club d'évoluer : tout d'abord le recrutement de parents référents (Christelle, Véronique, Myriam, Fabrice), parents motivés qui font le lien entre le bureau et les adhérents, ils favorisent la circulation de l'information et la cohésion.

Ensuite, il a tenu à développer la formation des jeunes coaches. Si Axelle et Elvan sont encadrants ensemble depuis 6 ans, l'objectif était de poursuivre la formation d'encadrants pour assurer l'avenir du club.

L'USB Roller a donc financé le BIF, brevet d'initiateur fédéral, de 5 jeunes. C'est un diplôme permettant d'encadrer la découverte et l'initiation du Roller.

Les 6 et 7 novembre Elvan, Clément, Erwan, Lubin et Corentin ont enfin pu boucler leur cycle de formation entamé en 2020 et repoussé à cause de la crise sanitaire.

Dans un temps limité, ils ont dû préparer une séance, la faire réaliser aux jeunes adhérents qui étaient venus patiner pour l'occasion et pour finir ils sont passés devant le jury pour présenter un dossier qu'ils

avaient préparé. Le jury était composé de 2 examinateurs qui avaient un D.E. (diplôme d'état) Jeunesse et sport et de Monsieur Bellon, Responsable Formation Jeunes Encadrant pour les diplômés BIF et BEF1, Vice-Président du Comité départemental Roller et Skateboard Maine et Loire.

Malgré le stress, ils ont obtenu leur BIF. Le club tient à les féliciter pour leur assiduité et leur volontarisme et à remercier les enfants (et leurs parents) qui ont participé à cet examen en acceptant de servir d'élèves samedi et dimanche.

Si les activités continuent au roller avec la programmation de sorties en 2022 (Belle poule le 30 avril et une grande sortie, le 21 mai ou le 25 juin), le club et ses jeunes fourmillent d'idées et de projets pour les années à venir : changer le logo, participer à des roller kids avec la FFR, obtenir un skate parc, fêter les 20 ans du club .... Autant de projets que nous espérons pouvoir évoquer autour d'un repas le 11 mars.



## Confrérie de la bonne humeur

### Bourse aux vêtements

Salle des sports le dimanche 3 avril 2022 de 9h à 19h

### Inscriptions :

**Mme Muriel Garcia - 06.15.96.97.59 ou Mme Martine Lecornier - 06.71.06.36.31**

## Briollay Décoration Florales

Calendrier des ateliers, Salle Reine des Prés de 9h30 à 11h30

Samedis : 22 janvier – 19 février – 19 mars – 23 avril – 21 mai et 18 juin 2022.

### Inscriptions auprès de

**Mme Maître Suzel – 02.41.42.05.02 / [jps.maitre@wanadoo.fr](mailto:jps.maitre@wanadoo.fr)**



## La boule de fort, un jeu local

La Boule de fort, classée comme jeu traditionnel des Pays de la Loire dans l'inventaire du patrimoine culturel immatériel français par le ministère de la Culture, est un jeu qui se pratique avec des boules pas tout à fait rondes et une piste pas tout à fait plate. A Briollay il existe deux jeux appelés Cercle ou Société : Le Beau rivage à Vérigné et le Bon Conseil dans le bourg, rue du Bon Conseil qui organise chaque année le challenge communal.

Très répandues au XVIIIe siècle et au XIXe siècle en Anjou, la plus ancienne référence connue d'un jeu de boule date de 1660 mais son origine est mal connue, alimentant ainsi l'imaginaire. D'histoires en légendes, aucune des versions ne semble satisfaisante. Nous en reparlerons dans un autre briollaytain.

Aujourd'hui, le beau rivage peut se féliciter de posséder un beau jeu de boule de fort. Il compte une soixantaine d'adhérents. Nous sommes quatre membres actifs à organiser l'ensemble des activités (concours, jeux...) mais aussi la gestion de notre local (buvette, repas, rencontre, conseil d'administration...).

Après les différents confinements, nous sommes contents de retrouver l'ensemble de nos sociétaires et de remettre en place nos concours et nos temps de convivialité, si important pour chacun d'entre nous.

Pour 2022 nous prévoyons ces dates qui restent encore sous réserve des contraintes sanitaires du covid19 :

- Assemblée générale le 5 février au Beau Rivage dès 14h.
- Le Challenge un homme une femme débutera le 28 février 2022.
- Repas d'été le 25 juin 2022 au Beau Rivage dès 12h30.
- Le Challenge 3x3 débutera le 26 septembre 2022.
- Belote soit le 19 ou 26 novembre 2022 (date à définir).
- Repas de fin d'année le 10 ou 17 décembre 2022 (date à définir).

## NOTA BENE

Les informations et visuels des associations pour l'agenda du prochain magazine, ainsi que les articles devront parvenir en mairie au plus tard le **20 février 2022**. Concernant les articles pour la rubrique « Vie associative » il est nécessaire de faire une demande au préalable.

## CADRE DE VIE / TRANSITION ÉCOLOGIQUE

### AGIR FACE À L'ENJEU DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Les assises de la transition écologique organisées par Angers Loire Métropole de juin 2020 à octobre 2021 ont fait l'objet d'une vaste campagne de communication. Les 29 communes de l'agglomération ont participé activement en organisant divers ateliers et enquêtes auprès de la population.

Parmi les grandes familles thématiques proposées, les habitants de chaque commune ont pu s'exprimer par un vote réalisé du 5 juillet au 15 septembre. **En proportion du nombre de réponses, notre commune arrive dans les premières avec un taux de participation proche des 14 % des foyers de la commune.**

En réalisant un focus sur Briollay voici les réponses les plus représentatives :

#### • SE NOURRIR

Développer des points de vente directe : création de marchés et espace de produits locaux, bio, AMAP, vente à la ferme, point relais...

Accompagner les producteurs locaux vertueux par la mise en réseau, la promotion de leurs produits et l'accès à de nouveaux marchés.

#### • CONSOMMER

Inciter à la généralisation des bonnes pratiques dans les commerces, restaurants et entreprises : vente en vrac, consigne, emballages réutilisables.

Réduire le gaspillage d'énergie pour l'éclairage public et privé : lampadaires et enseignes.

#### • S'ÉPANOUIR

Sensibiliser les jeunes à la transition écologique en temps périscolaire, accueil de loisirs...

Créer des parcours de découverte de notre patrimoine culturel et naturel et soutenir le développement du tourisme vert et responsable.

#### • SE DÉPLACER

Créer des vélo routes entre les communes et vers Angers,

Renforcer les aménagements cyclables séparés physiquement des autres flux sur les grands axes et sécuriser les carrefours.

#### • VIVRE EN BONNE SANTÉ

Végétaliser au maximum nos villes afin de lutter contre les effets de canicule.

Protéger nos espaces sauvages, nos bocages et sanctuariser nos zones humides.

#### • SE LOGER

Revitaliser nos centres bourgs en optimisant l'occupation des bâtiments disponibles par la réinstallation des commerces et la transformation en logements.

#### • PRODUIRE ET TRAVAILLER

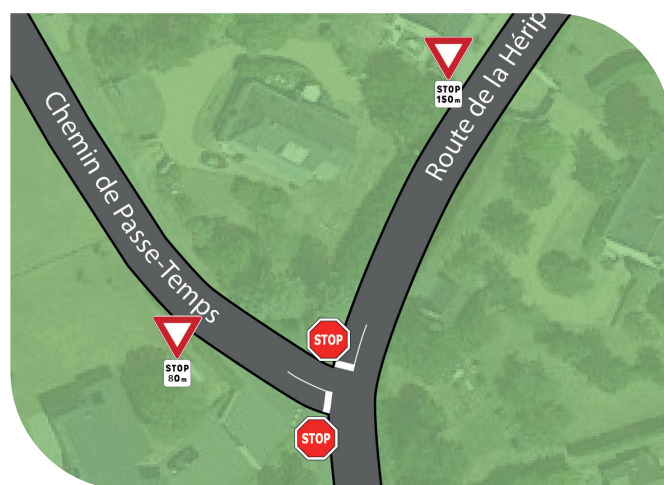
Favoriser les nouvelles pratiques de travail pour diminuer les déplacements : télétravail, site de coworking...

## ET À BRIOLLAY OÙ EN EST ON ?

Le chantier est vaste mais la volonté est là. Les différentes réunions de quartier, réalisées au cours de cet été, ont donné un éclairage complémentaire à toutes les attentes des Briollaytains. Il ressort notamment une réelle motivation à l'amélioration de la sécurité en général (réduire les vitesses excessives, sécuriser les piétons et vélos, favoriser les flux ...) et à la protection de l'environnement et la biodiversité.

Voici l'avancement des projets sur la commune et les orientations prises :

- Renforcement de la sécurité des vélos et piétons avec l'aménagement de la route de Soucelles (trottoirs, voies cyclables) et prolongement envisagé jusqu'au bourg.
- Aménagement de certains arrêts de bus.
- Travaux au 1<sup>er</sup> semestre 2022 du bas du chemin de la Guichardière avec voie cyclable et piétonne.
- Renforcement de toute la signalisation au sol de l'ensemble de la commune.
- Aménagement programmé de quelques carrefours afin de réduire la vitesse :
  - Panneaux stop sur la voie principale : carrefour Héripière/passe-temps, carrefour Brardière/Guichardière
  - Sens interdit à l'entrée du chemin de la croix de Mirande (sauf riverains)
- Réduction de la consommation d'énergie (passage en Led sur tout l'éclairage public avec aménagement des périodes d'éclairage)
- Étude et isolations à prévoir des infrastructures communales, étude de chauffage bois collectif centre bourg...
- Aménagement de certains endroits du village avec une volonté d'améliorer la sécurité et de renforcer la végétalisation (extension du SITIS, rue de la Mairie...)
- Poursuite de la mise en pratique de la gestion différenciée sur les espaces verts (planning de tontes, d'arrosage et d'entretien des fossés) afin de tendre à favoriser la biodiversité.
- Végétalisation en prévision de l'entrée de bourg (côté salle de sport) et amélioration de la signalétique.





## TRANSITION ECOLOGIQUE SUIVEZ LE FIL VERT



### Végétalisation du Cimetière

Comme nous l'avons présenté dans la dernière édition du Briollaytain, la municipalité a pris l'engagement de réduire les surfaces minérales pour lesquelles les services ont recours aux ressources fossiles (désherbage thermique au gaz). Le cimetière du Champ l'Abbé est à ce titre l'un des espaces les plus consommateurs de la commune.

Début octobre une expérimentation a été lancée sur un quart du cimetière.

Deux mois après, le gazon s'installe doucement et vous pouvez déjà observer de la métamorphose du cimetière et des allées qui ont été végétalisées.

C'est un pas de plus dans la transition de notre commune et c'est également l'image de notre cimetière et ses qualités paysagères qui sont revalorisées.

## Appel à volontaires : "Aux arbres Briollaytains"

Parce que nous sommes collectivement de plus en plus conscients des changements climatiques et de l'importance de préserver la nature, l'équipe municipale vous propose cet appel à volontaires pour constituer une assemblée citoyenne qui travaillera autour de la thématique de la biodiversité.

Plusieurs enjeux :

- mieux connaître notre environnement et la biodiversité qui nous entourent.
- construire une démarche pour sensibiliser et promouvoir notre biodiversité locale auprès de tous les briollaytains.
- engager des actions pour la protéger.

Premier axe qui est proposé en 2022 : L'arbre



**Ma Consultation Coiffure**

**DIFFERENCE**  
COIFFURE®

Coiffeur - Créateur - Coloriste - Barbier

TIERCÉ	BRIOLLAY	ST-BARTHELEMY-D'ANJOU	CHALONNES
02 41 42 62 67	02 41 42 54 12	02 41 93 81 33	02 41 44 67 91

### LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE C'EST AVEC VOUS !

Ce comité composé de citoyens et d'élus parcourra les rues et chemins de la commune au printemps, pour constituer un inventaire de nos arbres exceptionnels. L'occasion de prendre conscience de notre patrimoine naturel et de le partager à tous pour le découvrir ou le redécouvrir.

Cet inventaire pourra servir de répertoire pour protéger certains sujets singuliers et marqueurs de notre paysage Briollaytain.

**Vous pouvez déposer vos candidatures en mairie, ou sur la boîte mail [transition.ecologique@briollay.fr](mailto:transition.ecologique@briollay.fr) jusqu'au 26 janvier 2022.**





## Accueil nouveaux arrivants



La soirée d'accueil des nouveaux arrivants s'est déroulée le 10 novembre. C'est un moment important pour les habitants qui sont arrivés sur la commune au cours des 2 dernières années. Malheureusement, l'application du protocole sanitaire a freiné la présence des participants.

Après la projection d'un diaporama présentant la commune et ses atouts, ses services et structures, son environnement, ses associations et ses événements, un moment convivial d'échange a permis à chacun de se faire connaissance.

## EXPRESSION DES GROUPES MUNICIPAUX



**Briollay tu nous plais**

Impulser les transitions collectives dont Briollay a besoin, c'est la mission que s'est fixée, dès son installation à la tête du conseil municipal, l'équipe de la liste Briollay tu nous plais !

Les transitions, sociale, écologique, démocratique, économique, qui nous permettront de construire un avenir durable pour toutes et tous, ont d'ores et déjà été impulsées au travers de l'action municipale et ce malgré la crise sanitaire que nous traversons en fonctionnement, des moyens en investissement. Il est dès maintenant acquis que la clôture de l'exercice budgétaire 2021 présentera cette année encore une balance largement excédentaire et une capacité d'autofinancement renforcée.

Le projet politique de l'équipe municipale est structuré autour de 4 engagements :

Une commune engagée et résistante face aux crises écologiques : atténuer le changement climatique, reconquérir la biodiversité et adapter la ville pour que Briollay soit et reste une commune où il fait bon vivre.

Une commune engagée pour la justice sociale : donner accès à chacune et chacun à un service public de qualité, porter attention à tous les âges de la vie, préserver et renforcer les liens sociaux qui sont le socle de notre cohésion.

Une commune engagée pour le renouvellement démocratique : innover, accroître la participation citoyenne et ouvrir davantage l'action municipale pour redonner confiance en la politique.

Une commune confiante en l'économie locale et au service du rayonnement de son territoire.

Ces engagements sont les points cardinaux de notre boussole politique et ils guident, chaque jour, les actes de notre mandat.

Le programme de l'équipe municipale, élue pour 6 ans, a été transcrit en feuilles de route, pour chaque commission et chaque délégation. La mise en œuvre de notre projet se décline de manière mesurée et responsable dans des moyens humains, des moyens en fonctionnement, des moyens en investissement. Il est dès maintenant acquis que la clôture de l'exercice budgétaire 2021 présentera cette année encore une balance largement excédentaire et une capacité d'autofinancement renforcée.

Au quotidien, la gouvernance permet à chaque élue, chaque élu, de la majorité comme de la minorité, de participer à un cadre de construction collective et transversale des actions municipales : bureaux municipaux, réunions de commissions, réunions de la majorité... Le maire, garant de ce cadre, assure la mise en cohérence des différentes actions et le pilotage global de l'équipe municipale.

Parallèlement à cette organisation politique structurée, une démarche participative d'organisation administrative pleinement en phase avec les nouvelles attentes et les besoins de notre territoire a été lancée.

C'est ainsi une transition globale de l'ensemble de la collectivité qui est en route et qui a pour but la mise en œuvre efficace du projet communal, la transversalité dans les actions menées, la montée en compétences de l'administration et l'épanouissement professionnel des agentes et des agents.

**Toute l'équipe de la liste Briollay tu nous plais ! vous souhaite une excellente année 2022 !**



**Vivons ensemble à Briollay**

Chères Briollaytaines, Chers Briollaytains,

Après cette crise sanitaire sans précédent, une année 2021 encore difficile, l'espoir du mieux s'installe. Nous nous sommes tous adaptés et retrouvons nos libertés petit à petit. Nous recommençons à sortir et à profiter de belles manifestations sur notre commune et au delà. La joie de se retrouver, d'échanger et de partager revient.

C'est pour cela que les conseillers municipaux du Groupe Vivons ensemble à Briollay attachent une grande importance à être présents au sein des associations ou manifestations comme le forum des associations du 4 septembre, la journée citoyenne du 9 octobre, l'éco Trail & Bike du 17 octobre, les rendez-vous des assises de la transition écologique, les séances de théâtre, les réunions de quartiers, le marché hebdomadaire, ... Nous confirmons ainsi notre engagement sur Briollay. Aujourd'hui, l'essentiel est pour nous d'être sur le terrain, au plus proche de vous, de participer aux événements de la commune et faire que Briollay bouge !

Ce début de mandat de la minorité nous a appris que la première tâche de l'élue minoritaire consiste à s'employer à exister ! Nous déployons beaucoup d'énergie afin de faire valoir nos droits et

faire entendre nos voix. Mais, l'intérêt général reste notre priorité ! Nous voulons rendre possible la construction d'un avenir heureux à Briollay. Nous participons à chacune des commissions et créons le débat, apportons nos idées, faisons remonter vos interrogations, ... Nous suivons les études de projets pour votre commune, émettant parfois nos réticences ou notre impatience.

Vous pouvez nous contacter à l'adresse suivante pour toute question ou suggestion : [vivonsensembleabriollay@gmail.com](mailto:vivonsensembleabriollay@gmail.com)

Nous vous souhaitons de très belles fêtes de fin d'année.

De profiter au maximum de la vie et des petits détails qui la rendent plus belle, d'avoir la chance de découvrir des nouveaux événements, de nouvelles expériences et de faire de belles rencontres.

**Que la santé, l'amour et l'amitié vous accompagnent. Bonne année 2022 !**

*Frédérique Maury, Reynald Lescouarc'h, Hervéline Portet, Frédérique Roulland et Sandrine Leroy Conseillers municipaux / Mairie de Briollay / Groupe Vivons ensemble à Briollay*

# L'AGENDA

## FÉVRIER

**SAMEDI**  
**05** **TOURNOI**  
**USB FOOT**  
**E-GAME**

**SAMEDI**  
**19** **CONFÉRENCE**  
**GESTION DES**  
**DÉCHETS**  
**VERTS**  
Salle Nénuphars

**SAMEDI**  
**26** **CONCOURS**  
**BELOTE CDF**  
Salle Nénuphars

## JANVIER

**MERCREDI**  
**12** **CÉREMONIE**  
**DES VOEUX**  
20h30 - Salle Nénuphars

**SAMEDI**  
**15** **AG JARDIN**  
**AU NATUREL**  
Salle Nénuphars

## MARS

**SAMEDI**  
**05** **BOUM DES**  
**ENFANTS**  
**CALEB**  
Salle Nénuphars

**SAMEDI**  
**12** **JARDIN AU**  
**NATUREL**  
Conférence Tilleuls

**SAMEDI**  
**19** **JOURNÉE**  
**PARENTS/**  
**ENFANTS**  
**TENNIS**  
Salle des sports